



NOTE DE SERVICE PERMANENTE

NSP14-2021

Affectation des Agents par service

Les tâches à réaliser sont définies dans les notes de service permanentes constituant les fiches de poste.

Mme Céline Croizard assurera la tâche de secrétaire de mairie selon NSP 005-2020,

M. Sébastien Chailloux assurera les tâches suivantes :

- Coordonateur des travaux selon NSP 004-2020,
- Assistant de Prévention selon NSP 004-2020,
- Entretien voirie / Bâtiments selon NSP 002-2020,
- Entretien espaces verts selon NSP 007-2020,
- Vérification du matériel selon NSP 11-2020,

M. Pascal Lalut assurera la tâche d'entretien voirie / Bâtiments selon NSP 002-2020,

Mme Christelle Renaud assurera la tâche de gestion du restaurant scolaire selon NSP 008-2020 (note en cours d'actualisation pour intégration de la nouvelle organisation),

Mme Bénédicte Péqueur assurera la tâche d'accompagnement des écoles selon NSP 009-2021 hors chapitre 3,

Mme Madalena Le Corneur assurera les tâches suivantes :

- Entretien des écoles selon NSP 012-2020,
- Entretien des Bâtiments selon NSP 010-2021,
- Accompagnement Ecole selon NSP 009-2021 pour son chapitre 3.

La note de service du 28 août 2020, portant sur le même sujet est rapportée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 01 septembre 2021

Le Maire,
Gérard LIOT

